

Indépendants. Le retour

Un nouveau parti est né, le 21 octobre 2012. Il s'appelle *Union des Démocrates et Indépendants (UDI)*, reprise du nom du groupe parlementaire éponyme créé le 26 juin précédent. Assimilable à un nom propre en ce qu'elle désigne directement un référent unique, cette dénomination n'a pas vocation à décrire ce qu'elle désigne par un processus de catégorisation lexicale. Pour autant, construite avec des mots du langage courant, elle n'est pas « vide de sémantisme », au sens où certaines théories du nom propre entendent cette expression. Lisons-la donc mot à mot, en recherchant, sinon ce qu'elle signifie, du moins ce qu'elle évoque.

Union. Cette façon de dénommer un parti est assez classique dans la tradition de la droite française. Si, à gauche, on appelle volontiers les partis *parti*, dans le reste de l'éventail partisan, on baptise le plus souvent les organisations *rassemblement*, *mouvement*, *centre* ou *union*, même si ces mots peuvent être utilisés de part et d'autre du grand clivage idéologique, comme c'est par ailleurs clairement le cas de *front* ou de *fédération*. En somme, utiliser le vocable *union* pour dénommer un parti politique n'est guère original, surtout à droite, bien qu'un peu paradoxal, puisque le terme générique *parti* renvoie étymologiquement à l'idée de division. Appeler un parti *union*, c'est donc parler plus de son camp que du clivage de référence. Mais ce sont bien sûr principalement les autres composants de la dénomination en cause qui vont spécifier le positionnement du parti, en nous disant ce qui distingue ses membres de ses adversaires ou de ses concurrents.

Des. La préposition *de* introduit la réponse à notre question. De quoi l'UDI est-elle l'union ? Notons au passage que si le parti s'appelait *Union pour...*, cela signifierait qu'il serait *a priori* ouvert à tous, sur la seule base d'un but commun. Une *Union de(s)...* semble par contre sélectionner par avance certaines catégories de personnes, sans indication explicite d'un objectif.

Démocrates. Aujourd'hui, le nom, comme l'adjectif, ne peut plus guère servir à se distinguer des autres. Pratiquement tout le monde se dit *démocrate*. Tout au plus entend-on souvent la rhétorique construite sur le modèle « vous qui êtes démocrate, n'est-ce pas, comment pouvez-vous dire ceci ou faire cela ? ». De fait, nombre d'organisations de toutes tendances font ou ont fait usage de ces vocables – *démocrate*, *démocratie*, *démocratique* – pour se dénommer, d'où la présence du *D* dans leurs sigles : *UDSR*, *UFD*, *UDT*, *FGDS*, *PDC*... Notons cependant que cette référence à la démocratie est la plus courante chez ceux qui se disent *centristes* : *Centre démocrate*, *Centre Démocratie et Progrès*, *Centre des Démocrates Sociaux*, *Union pour la Démocratie française*, *Force Démocrate*, *Démocratie libérale*, *Mouvement Démocrate (MoDem)*... ont été les appellations de structures successives relevant de cette obédience.

Et. Le nouveau parti ne s'appelle pas °*Union des Démocrates et des Indépendants*, ce qui laisserait entendre que certains de ses membres seraient des démocrates et que d'autres seraient des indépendants. Il s'appelle *Union des Démocrates et Indépendants*, ce qui semble indiquer que ses membres sont à la fois des démocrates et des indépendants : l'effacement du second article permet en effet à la substantivation de ne pas porter analytiquement sur les deux termes, mais sur l'ensemble coordonné. Et comme on a vu que la capacité discriminante de la référence à la démocratie est faible, il revient donc à *indépendant* la lourde tâche de nous dire qui sont les gens de l'UDI et, partant, de qui ils se distinguent, voire à qui ils s'opposent. Mais on ne peut nier une certaine ambiguïté dans la coordination des deux substantifs. Ce qui est suggéré est peut-être aussi le rassemblement d'un pôle *démocrate* (de tradition démocrate-chrétienne ou radicale ?) et d'un pôle *indépendant* (de tradition plus libérale ?), ou en tout cas une certaine diversité, à l'opposé de l'homogénéité reprochée à l'UMP par les fondateurs de l'UDI.

Indépendants. Le mot a des allures un peu *vintage*. Cela faisait quelque temps que ce nom ou cet adjectif n'avaient plus été utilisés de façon aussi visible dans la vie politique française. Mais il faut distinguer deux significations différentes d'*indépendant*, tant pour le nom que pour l'adjectif (en laissant de côté l'usage du nom *indépendance* ou de l'adjectif *indépendantiste*, qui renvoie à une revendication de souveraineté). Quand on parle du *Mouvement des Ecologistes Indépendants* (le MEI d'Antoine Waechter) ou de l'actuel *Parti Ouvrier Indépendant* (ancien Parti des Travailleurs), il est clair qu'il s'agit d'une indépendance du parti dans le champ partisan, par rapport à une autre organisation ou à une coalition. L'adjectif a d'ailleurs souvent été utilisé suite à une scission, ou par refus d'une fusion ou au contraire d'une division : c'est ainsi que le syntagme *socialiste indépendant* a été mobilisé à plusieurs reprises sous la Troisième République, en référence à la SFIO. De même, nombre de candidats aux élections locales se disent ou sont qualifiés plus ou moins indifféremment de *sans étiquette*, *divers* (*gauche* ou *droite*) ou *indépendants*.

Ce n'est *a priori* pas dans ce sens que l'UDI utilise le nom *indépendant*. Pour tenter de comprendre le sens du mot dans la dénomination du nouveau parti, interrogeons le passé récent. Si l'on s'en tient aux deux tiers de siècle qui nous séparent de la Seconde guerre mondiale, *indépendant* évoque principalement le parti dénommé *Centre national des Indépendants et Paysans* (CNIP, puis souvent seulement CNI). Or, le CNI est précisément aujourd'hui l'une des sept composantes de cette fédération qu'est l'UDI – la dernière arrivée, après notamment le Parti radical et le Nouveau Centre. Il fut créé en 1949 pour rassembler la droite la plus hostile à l'idéologie dominante de la Résistance et de la Libération – à l'image du Parti Républicain pour la Liberté (PRL), créé en 1945, qui fit campagne dès 1947 pour une large amnistie des faits de collaboration et dont le journal *Paroles françaises* comptait parmi ses journalistes certains anciens collaborateurs, comme François Brigneau. Le PRL intégrera le CNIP en 1951.

Le CNI connut en 1962 une scission avec le départ de Valéry Giscard d'Estaing, qui créa le *Centre d'Etudes et de Liaisons des Républicains Indépendants*, puis le groupe parlementaire des *Républicains indépendants*, et en 1966, un nouveau parti appelé *Fédération nationale des Républicains et Indépendants*, dont les membres se disaient *Républicains indépendants* et étaient désignés par les initiales *RI*, et qui fut transformé en 1977 en une nouvelle entité baptisée *Parti républicain*. De 1997 à 2002, autour d'Alain Madelin, exista un parti dénommé *Démocratie libérale, républicains indépendants et républicains*, et pendant quelques mois, en 1998, un *Pôle républicain indépendant et libéral*, avec notamment François Léotard.

Depuis trente-cinq ans, donc, l'étiquette *indépendant* n'a jamais disparu, mais elle était progressivement devenue un label d'usage marginal et résiduel dans la vie politique française,

ce qui reste du puissant CNI de la Quatrième République entretenant la flamme – non sans le concours des *Jeunes Indépendants*. La relative désuétude du lexème *indépendant* comme label était d'ailleurs telle que le *Petit Robert* définit un *député indépendant* comme un *député non-inscrit* – et non par une quelconque orientation politique.

Au-delà d'oscillations au gré de ses présidences et des circonstances, le CNI se veut depuis l'origine « un centre-droit qui s'assume complètement autour de la défense de l'économie de marché, la propriété privée ou encore des valeurs axées sur les libertés individuelles », selon l'actuel président Gilles Bourdouleix. Il a pu rassembler aussi bien des centristes modérés, notamment ruraux, que des irréductibles de l'Algérie française, comme Jean-Marie Le Pen qui en fut un député à la fin des années cinquante. Au milieu des années quatre-vingts, il servira de passerelle entre la droite dite *classique* et la droite dite *extrême*. Lors de certains scrutins, on a vu les instances locales du CNI donner des consignes de vote multiples, voire contradictoires.

Mais alors, que signifie *indépendant* dans la dénomination UDI ? Plus largement, de qui et de quoi ces *indépendants* d'hier et d'aujourd'hui le sont-ils ? Ils ne le sont pas de tout parti politique, comme cela a déjà été dit, puisqu'ils en constituent un. La réponse se trouve sur le site du CNI, où celui-ci se dit « indépendant dans le respect des autres parce que la réussite collective ne peut être que le produit des réussites individuelles ». On voit donc que la connotation est largement socio-économique. D'ailleurs, *Le Petit Robert* nous dit qu'un *travailleur indépendant* est un travailleur qui « n'est pas soumis à un employeur ». Ainsi, dans le lexique sociopolitique français contemporain, *indépendant* évoque essentiellement le commerçant, l'artisan, le chef d'entreprise ou le membre d'une profession libérale, défenseurs naturels d'un système tout entier fondé sur l'ainsi dénommée *réussite individuelle*. Et c'est bien de cela qu'il s'agit, très explicitement, avec l'UDI, comme là encore nous le montre son site : « L'UDI, qu'est ce que c'est ? Le parti de l'entrepreneur responsable. Le parti de l'Européen convaincu. Le parti de l'écologiste raisonnable. Le parti du patriote tolérant ». L'existence d'une telle énumération, définissant le parti à travers des figures emblématiques, et bien sûr l'ordre dans lequel celle-ci se présente, ne laissent aucun doute sur ce qu'il faut entendre par *Indépendants*. La parenté entre le CNI et l'UDI saute donc aux yeux à la consultation de leurs sites respectifs. L'entrepreneur en est bien toujours la figure de proue.

Mais il n'est pas certain que les deux sémantismes de *indépendant* ne puissent pas se combiner. Car finalement, celui qui est indépendant dans sa vie professionnelle peut-il accepter la soumission à un parti centralisé et discipliné, à des alliances trop rigides, à des procédures de candidatures trop contraignantes, à des militants socialement moins légitimes ? Dit autrement, les *indépendants* en politique ne se caractérisent-ils pas à la fois par la référence à un modèle socio-économique et à un type d'organisation politique ? C'est bien ce que suggère le président du CNI, qui déclare, toujours sur son site, que « au sein de l'UDI, le CNIP conservera son indépendance et son identité » : les Indépendants (du CNI) resteront donc indépendants des autres Indépendants (de l'UDI) ! Il semble bien que le recours à cette étiquette, *a priori* assez ambiguë, permette d'afficher une homologie entre une certaine place dans la société civile et un certain comportement dans le monde politique. Ce que confirme le fait que, sous la Cinquième République, ladite étiquette sert clairement à proclamer une certaine liberté vis-à-vis du parti dominant, à l'intérieur de la Droite. Ce fut notamment le cas avec les *Républicains indépendants*, qui voulaient l'être principalement des Gaullistes.

Ne pourrait-on d'ailleurs pas suggérer un parallélisme avec le label *ouvrier* qui sert – ou servait – tout à la fois à montrer la référence au modèle du travailleur d'usine et l'attachement à un collectif centralisé et discipliné. De fait, un parti ouvrier/d'ouvriers ne ressemble pas à un parti indépendant/d'indépendants. A chacun son héros social et le mode de fonctionnement partisan qui lui correspond.

UDI. C'est par son sigle qu'un parti politique est le plus souvent désigné. La plupart des commentateurs ont présenté *UDI* comme une résurrection de l'ancien *UDF*. De fait, les deux premières lettres sont communes aux deux sigles. La troisième lettre du nouveau, quant à elle, évoque inmanquablement le *I* de *CNI* et de *RI*.

Simone Veil participait au congrès constitutif de l'UDI. Une lettre de Valéry Giscard d'Estaing y fut lue. Le petit chapeau et la petite entreprise d'Antoine Pinay planaient sur l'assistance... Mais l'appellation du parti nous dit peut-être sa difficulté originelle : celle à *unir des indépendants* !

Paul Bacot et Denis Barbet
Sciences Po Lyon / UMR 5206 Triangle